

PROCÈS-VERBAL D'UNE ASSEMBLÉE DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE LES JEUNES DÉCOUVREURS, TENUE À BOUCHERVILLE, LE LUNDI 2 NOVEMBRE 2009 À 18H30

**Présents**

Gilles Garceau, président  
Dominique Lebeuf, secrétaire  
Jean-Jacques Charest  
Mélanie Charest  
Christine Claude  
Nathalie Duchesneau  
Carole Leroux  
Alex Lewis  
Yves Marin  
Sophie Tremblay

étant tous membres du Conseil d'établissement de l'école Les Jeunes Découvreurs.

Louise Boisvert, directrice  
Danielle Bilodeau, directrice-adjointe

Invitée : Amélie Langlois, stagiaire de Mélanie Charest

Absents : Karine Brossard et François Hamel  
Il n'y a pas de représentant du public.

**1. Constatation du quorum et ouverture de la séance.**

Tous les membres ayant été convoqués, le quorum est constaté et l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

**2. Revue, adoption et signature de l'ordre du jour .**

SUR PROPOSITION dûment faite par M. Garceau et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel quel.

**3. Revue, adoption, signature et suivi au procès-verbal du 5 octobre 2009.**

CE-09-10-12      SUR PROPOSITION dûment faite par M. Alex Lewis et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du tel qu'amendé.

**4. Parole au public. NIL**

**5. Programmes Écoles en forme et en santé, approbation.**

CE-09-10-13      SUR PROPOSITION dûment faite par M. Jean-Jacques Charest et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'adopter le programme école en forme et en santé tel que présenté.

**6. Activités Halloween : Théâtre de la Dame de Cœur Enr., approbation.**

CE-09-10-14      SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Carole Leroux et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver l'activité au Théâtre de la Dame de Cœur telle que présentée.

**7. Activités éducatives complémentaires, approbation (art.87)**

CE-09-10-15      SUR PROPOSITION dûment faite par M. Marin et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'adopter les sorties éducatives suivantes telles que présentées :

Pour le préscolaire :

Le Camp d'équitation Mille cent un prévu le 6 mai 2010 au coût de 1247,90\$ ;  
Au Musée des Beaux-Arts l'atelier Un zoo, (visite et atelier pratique) et l'activité : Le paysage au fil des saisons (visite et atelier pratique) au coût de 1662,19\$ ;  
Le prof Dino, animation pédagogique, le 30 mars 2010 au coût de 375\$ ;  
Maneige, initiation au ski, les 2 et 4 février 2010 au Parc régional de Longueuil au coût de 451,50\$ ;

Pour les 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> années :

Fouilles archéologiques et jeu de crosse + À la découverte du village iroquoien et chasse au trésor au coût de 1829.14\$

Pour les 4<sup>e</sup> années, les groupes 334 et 443 :

Pointe-à-Callière : Grandir à Ville-Marie et Pirates, le 20 novembre 2009 au coût de 1670.38\$;

Pour les groupes 301, 302, 343, 344, 401, 402 et 976 :

Sortie au cinéma Boucherville pour voir le film : Noémie : le secret au coût de 989,89\$

Pour les 4e années :

Présentation sur la Nouvelle-France le 30 mars 2010 au coût de 342,00\$ ;

Pour le 3<sup>e</sup> cycle incluant le groupe 977 :

Visite du Salon du livre de Montréal À la Place Bonaventure le 19 novembre 2009 au coût de 846,57\$;

Sortie Théâtre : Le bruit des os qui craquent en avant-midi et le Circuit historique du Vieux-Montréal en après-midi le 12 mai 2010 au coût de 2510,00\$ ;

Vivre une expérience scientifique (poulies et leviers) et film Imax le 8 janvier 2010 au coût de 2276,57\$ ;

Pour les groupes 501-502 :

Visite du centre d'épuration des eaux de la Rive-sud dans le but d'inciter les élèves à économiser l'eau (science-techno) le 6 novembre 2009, au coût de 141,09\$

CE-09-10-16      SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Sophie Tremblay et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU, après discussions et pour le bien de l'organisation scolaire, de refuser la sortie éducative au Camp Perce-Neige pour le 2<sup>e</sup> cycle prévue pour des 17 au 19 février telle que présentée car le taux d'approbation des parents était inférieur à la norme de 85%.

**8. Dictée P.G.L. et marathon de lecture ; approbation**

CE-09-10-17      SUR PROPOSITION dûment faite par Carole Leroux et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver la tenue de l'activité de la dictée P.G.L. et du marathon de lecture tel que présentés.

**9. Paniers de Noël.**

Certains élèves pourront observer le mode de préparation des paniers de Noël.

**10. Frais exigés aux parents : cahiers d'exercices.**

M. Garceau présente de rapport de la Commission scolaire sur ce point.

CE-09-10-18      SUR PROPOSITION dûment faite par Christine Claude et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver la politique sur les frais exigés au parent pour les cahiers d'exercices et les photocopies, soit un maximum de 65\$, tel que présentée.

**11. Demandes des enseignants : bibliothèques de classe.**

CE-09-10-19      SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lebeuf et adoptée à l'unanimité :

IL EST RÉSOLU d'approuver la demande des enseignants d'acheter des livres pour la bibliothèque de chacune des classes à partir du fonds à destination spéciale au coût de 8\$ par élève.

**12. Parole :**

**12.1 Parole au président**

Le président informe le CÉ des démarches accomplies auprès de la Ville en ce qui concerne entre autres la sécurité aux abords de l'école, le refus du passage piétonnier.

**12.2 Parole au représentant du comité de parents; NIL**

**12.3 Parole aux enseignants ;**

Le concours d'affiches pour le recyclage des piles a eu lieu et a été un succès. Les photos des enfants prises lors de l'Halloween seront montées sur un panneau dans les classes.

**12.4 Parole à la représentante du service de garde ;**

L'activité Afrique en mouvement a suscité un vif intérêt chez les enfants qui ont joué au tam-tam.

12.5 Parole au représentant du personnel de soutien :  
Le montage des photos de l'Halloween sera effectué.

**13. Varia.**

NIL

Date de la prochaine séance

La prochaine séance aura lieu le Lundi 14 décembre 2009 à 18h30.

**14. Levée de la séance**

SUR PROPOSITION dûment faite par Gilles Garceau et adoptée à l'unanimité,

IL EST RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 heures.